











Fiche mission n°2 : Accompagnement d'actions d'éducation à la Laïcité

Sensibilisation à la laïcité

Fédération dans laquelle se déroule la mission

Ligue de l'Enseignement - FOL du Var

Secteur, service, fédération sportive de rattachement de la mission

Secrétariat général

Terrain(s) d'intervention du volontaire en service civil

Siège de la fédération –

Objectif de la mission

L'objectif consiste à sensibiliser les plus jeunes à la notion de laïcité, notamment par la mise en place d'animation en direction des élèves des écoles primaires et des enfants des accueils de loisirs. La sensibilisation s'organise avec des outils pédagogiques, dont une exposition, des ouvrages et la charte de la laïcité à promouvoir largement en milieu scolaire.

Indemnité du (des) volontaire(s)

573.65 euros par mois

Autres prestations fournies

Durée

6 à 10 mois

Calendrier de la mission (hebdomadaire et mensuel)

La mission de déroule du lundi au vendredi, à raison de 24 heures par semaine, les volontaires étant libres d'y consacrer d'avantage de temps.

Durée hebdomadaire de la mission (minimum 24 heures/semaine)

24 heures hebdomadaires

Tuteur dans la fédération

Nom et Prénom : HELYE Franck

Fonction dans la Fédération : Directeur institut de formation

Téléphone: 0498001030 Email: fhelye@laligue83.org

Modalités concrètes d'exercice du tutorat et d'accompagnement du volontaire en service civil

Réunion hebdomadaire avec le tuteur

Eventuelles formations

Compléments de formation dispensés par l'institut de formation de la Ligue de l'Enseignement - FOL 83 en fonction des besoins exprimés par le volontaire.

Nombre de volontaires attendus en même temps

2

Activités du volontaire

Le volontaire contribue à la mise en œuvre d'animations pédagogiques autour de la charte de la laïcité expliquée aux enfants. Il est en lien avec les enseignants dans les établissements scolaires et les animateurs, dans les centres de loisirs, intéressés par des actions de sensibilisation à la laïcité.

Il participe également à la création d'outils d'animation pour venir compléter les ressources existantes. Il

Interlocuteurs du volontaire durant sa mission

- Les enfants des centres d'accueil et de loisirs
- Les élèves des établissements scolaires
- Eventuellement les jeunes en formation professionnelle













Articulation avec les acteurs en place

Le volontaire viendra compléter l'équipe d'animateur et de formateurs déjà formés sur ce sujet.

Conditions et moyens de travail

Prise en charge des frais de transport pour se rendre aux formations civiques mensuelles. Bureau, ordinateur,

Déplacements envisagés

Dans le Var.

Bagage préalable dont doit éventuellement disposer le volontaire

Faculté à s'approprier les outils de sensibilisation (expos, supports vidéos) Permis B souhaitable